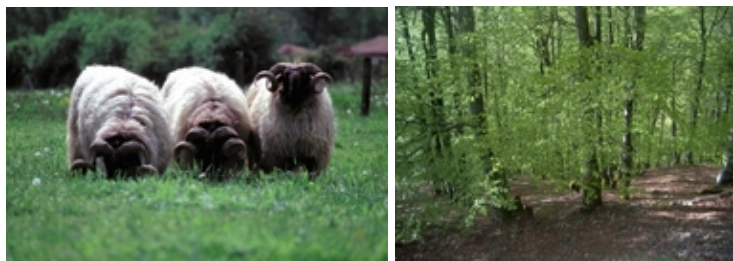


Commission Syndicale de la Vallée de Baïgorry

La Commission Syndicale de la Vallée de Baïgorry, reconnue par Décret Impérial en 1838, est une Collectivité gestionnaire de biens indivis appartenant à huit communes. Elle gère 2500 hectares, propriété de deux Vallées Navarraises: ERRO et BAZTAN appelée PAYS-QUINT, territoire ayant fait l'objet d'un traité de BAYONNE en 1856. Elle est enclavée et entourée par la frontière Navarraise exceptée vers le Nord. Sa surface est de 8500 hectares de Forêt soumise, peuplée de hêtres de qualité, comprise entre 150 et 1500 mètre d'altitude. On y trouve 90 cabanes de bergers et un cheptel de 1135 bovins, 46900 ovins, 367 caprins et 551 équins appartenant à 250 éleveurs de la Vallée transhumant chaque été pendant 6 mois sur les terrains syndicaux.

Communes : Ascarat, Anhau, Lasse, Irouleguy, St-Etienne-de-Baïgorry, Banca, Aldudes, Urepel



Coordonnées

Mairie

64 430 Saint-Etienne-de-Baïgorry

05.59.37.89.39

Permanences: Mardis et Jeudis de 9h à midi

Mercredis et Jeudis de 14h à 17h

Mail: comsyndvalleebaigorri@orange.fr

Informations

Nom du président : BIDART Michel

Nom du secrétaire : GOYHENETCHE Annie

Superficie : 8500 Ha

Activités prioritaires : Gestion des terrains indivis et de la Forêt

Nombre de communes : 8

Nos compétences

- Gestion de biens indivis appartenant aux 8 communes
- Gestion de la Forêt d'HAYRA
- Gestion du PAYS-QUINT, territoire espagnol

La Commission Syndicale a réalisé d'important investissements d'aménagements pastoraux: mises aux normes de cabanes, amenées d'eau (abreuvoirs, baignoires), installation de panneaux photovoltaïques, accès, améliorations des terrains (écobuage, girobroyage, etc...). Depuis 2005, la Commission Syndicale de Baïgorry ainsi que celle de Cize développent une démarche transfrontalière dans le cadre d'une Convention appelée Lindux-Orreaga.

Liens

Association d'insertion [Lagun](#)

Organisation transfrontalière [Lindux-Orreaga](#)